



**Partenariat
Mondial**
pour une coopération efficace
au service du développement

PROGRAMME DE TRAVAIL DU GROUPE CONSULTATIF SUR LE SUIVI (2015-2016)

Réunion du Comité de pilotage du Partenariat mondial
Les 3 et 4 septembre 2015, à Mexico

Ce document décrit le programme de travail proposé du Groupe consultatif sur le suivi (GCS) du PMCED pour la période 2015-2016, comme convenu au cours de la réunion inaugurale du GCS à New York, en mai 2015.

Ce document est communiqué aux membres du Comité de pilotage pour examen. Les membres du Comité de pilotage sont invités à examiner et à approuver le programme de travail proposé.

Plus d'information sur le Groupe Consultatif sur le suivi du PMCED sont disponibles [ici](#)

Contact : monitoring@effectivecooperation.org

Introduction

1. Lors de sa réunion inaugurale à New York (mai 2015), le Groupe consultatif sur le suivi s'est mis d'accord sur un programme de travail à trois axes afin de remplir le mandat qui lui a été confié par le Comité de pilotage du PMCED. Il est important de noter que les activités et les orientations de chaque axe, quoique décrites dans trois axes distincts, guident les autres axes et sont étroitement liées. Par exemple, les discussions du GCS relatives à l'Axe de travail 1 à New York, ont soulevé des questions conceptuelles concernant un certain nombre d'indicateurs pilotes, qui à leur tour, guideront ses discussions dans le cadre des Axes de travail 2 et 3. Les avis émis par le GCS au titre de l'Axe de travail 1 étaient nécessairement limités par le cadre des indicateurs existant et par les délais particulièrement courts impartis pour la révision des méthodologies des Indicateurs 1 à 4 (juillet 2015). Au cours de sa prochaine réunion qui se tiendra les 28 et 29 septembre 2015, le GCS, en coordination avec l'Équipe d'appui conjointe (EAC) du PMCED, révisera ses avis relatifs à l'Axe de travail 2 et s'étendra de manière plus détaillée sur ses projets pour l'Axe de travail 3.

Programme de travail

Axe de travail 1. Apporter une expertise pour l'examen technique des approches et méthodologies de mesure affinées des quatre indicateurs pilotes du PMCED :

Date limite

Statut

A. Indicateur 1 – Utilisation des cadres de résultats nationaux

a. Proposition de présentation détaillée et de réalisation d'une évaluation qualitative de l'indicateur au cours du 2^e cycle

20 juin 2015

Achevée

B. Indicateur 2 – Environnement favorable aux OSC

a. Conseils sur la mise en œuvre de l'indicateur pour le 2^e cycle de suivi

20 juin 2015

Achevée

C. Indicateur 3 – Engagement du secteur privé

a. Conseils sur la mise en œuvre de l'indicateur pour le 2^e cycle de suivi

20 juin 2015

Achevée

D. Indicateur 4 – Transparence

a. Recommandations sur la présentation des résultats de l'évaluation en tenant compte des défis techniques et politiques

20 juin 2015

Achevée

Axe de travail 2. Apporter une expertise, en particulier à l'assurance qualité du deuxième Rapport d'étape, en soutenant la traduction des résultats et des principales conclusions en des recommandations politiques réalisables et pertinentes

Date limite

Statut

A. Adhésion politique autour de l'exercice de suivi. En particulier :

a. fournir une orientation stratégique sur les modalités d'incitations à la participation des pays en développement et des fournisseurs de coopération à l'exercice de suivi.

15 sept.
2015

Achevée

B. Encourager les changements de comportement et le suivi des résultats/du rapport. En particulier, fournir des recommandations sur les moyens d'encourager les changements et le suivi du rapport :

- Recommandations préliminaires (1^{er} août 2015)

1^{er} août
2015

Achevée

- Recommandations plus détaillées (février à juin 2016).

Fév/juin
2016

À venir

C. Recommandations sur la structure du Rapport d'étape 2016.

30 oct.
2015

À venir

D. Exercice d'évaluation par les pairs. Le GCS examinera et formulera des recommandations sur l'avant-projet et la version finale du Rapport d'étape, en particulier autour des dimensions suivantes :

Avril à août
2016

À venir

- a. comment souligner la valeur ajoutée de l'exercice de suivi dans le rapport;
- b. des conseils sur le renforcement de la crédibilité des recommandations politiques résultant de l'analyse des données ;
- c. des lignes directrices sur les possibilités d'études de cas visant à démontrer comment les engagements sont concrétisés ; et,
- d. l'inventaire préliminaire et final des limitations possibles et actuelles autour des données, sur la base des contributions de l'EAC, des données recueillies par le biais du processus de suivi et du Rapport d'étape.

Axe de travail 3. Révision du cadre de suivi du PMCED en vue de s'assurer de sa pertinence conceptuelle par rapport aux efforts de redevabilité à l'égard des ODD et du PAAA pour l'après-2015.

Date limite

Statut de la tâche

A. Portée et périmètre du travail du GCS relatif à l'Axe de travail 3 :

a. Projet de programme de travail sur l'Axe de travail 3 lors de la réunion du Groupe consultatif en septembre 2015.

29 sept. 2015

Bientôt

b. Présenter le programme de travail proposé sur l'Axe de travail 3 à l'occasion de la 9^e réunion du Comité de pilotage du PMCED (début 2016), accompagné de recommandations, en amont de la deuxième Réunion de Haut Niveau.

Jan/fév. 2016

À venir

B. Test de résistance des indicateurs actuels. Revue des forces et des faiblesses des indicateurs actuels et identification des opportunités de renforcement, en deux phases :

a. Test de résistance de la collecte des données : le GCS formule des recommandations sur les questions relatives au test de résistance de l'ensemble des 10 indicateurs (les questions seront incorporées dans la feuille de calcul-pays pour la collecte de données).

30 août 2015

Bientôt

b. Évaluation : sur la base des contributions reçues, proposer une orientation stratégique (un conseil) sur la façon de renforcer les indicateurs actuels, en tenant compte de leur pertinence conceptuelle par rapport au nouveau cadre de redevabilité pour l'après 2015.

15 juin 2016

À venir

C. Revoir la pertinence du cadre conceptuel de suivi. Sur la base de la théorie du changement sous-jacente, examiner la pertinence du cadre de suivi actuel vers la réalisation d'un changement de comportement et politique plus conséquent.

a. *Mécanisme de suivi de la redevabilité.* Suggérer des recommandations ou des options pour un mécanisme qui pourrait renforcer le cadre de redevabilité.

1^{er} juin 2016

À venir

b. *Suivi du groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable.* Afin de guider son orientation sur un cadre de suivi pertinent, le GCS recevra des mises au point sur le développement des indicateurs des ODD qui seront convenus en 2016, et, en effectuera le suivi.

Continu

À venir

c. *Évaluation du Cadre de suivi.* Si les parties prenantes concernées acceptent de poursuivre ce type d'évaluation, offrir des conseils sur les caractéristiques et les questions d'évaluation relatives à une évaluation du cadre de suivi.

1^{er} juin 2016

À venir